



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78754>

Département(s) de publication : **37, 44**

Annonce n° **25-78754**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'analyse de sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM pour les sites EFS-CPDL d'Atlantic Bio (ABG) à Saint-Herblain

Description : Prestations d'analyse de sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM pour les sites EFS-CPDL d'Atlantic Bio (ABG) à Saint-Herblain

Identifiant de la procédure : fbf6c1b8-50cb-40e5-b281-51448a0f995c

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 85148000 Services d'analyses médicales

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations se déroulent dans les locaux du Titulaire.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 542,810 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 833,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre monoattributaire à bons de commande, alloti en 2 lots. Lot 1 : prestations d'analyse sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM : Recherche de Mycobactéries, de virus adventices en microscopie électronique et de retrovirus par PERT assay. Lot 2 : prestations d'analyse sécurité virale y compris sur produits OGM : Recherche de virus par RT-PCR. L'accord-cadre est conclu pour chaque lot, avec un engagement maximum exprimé (article R.2162-4 2° du code de la commande publique) en valeur (euros), comme suit : Lot 1 avec montant maximum pour 48 mois de 118 000€ HT. Lot 2 avec montant maximum pour 48 mois de 715 000€ HT

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

LOCALLEGALBASIS - Code de la commande publique

non concerné

Droit transnational applicable : Droit français

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : prestations d'analyse sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM : Recherche de Mycobactéries, de virus adventices en microscopie électronique et de retrovirus par PERT assay

Description : Lot 1 : prestations d'analyse sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM : Recherche de Mycobactéries, de virus adventices en microscopie électronique et de retrovirus par PERT assay

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85148000 Services d'analyses médicales

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconduit tacitement 3 fois pour une période de 12 mois sans excéder 48 mois. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction par l'EFS. Dans

l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 01 mois avant l'échéance.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations se déroulent dans les locaux du Titulaire.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 59,122 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 118,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre monoattributaire à bons de commande. Lot 1 : prestations d'analyse sécurité virale et microbiologique y compris sur produits OGM : Recherche de Mycobactéries, de virus adventices en microscopie électronique et de retrovirus par PERT assay. L'accord-cadre est conclu avec un engagement maximum exprimé (article R.2162-4 2° du code de la commande publique) en valeur (euros), comme suit : Lot 1 avec montant maximum pour 48 mois de 118 000€ HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : selon les hypothèses indiquées à l'article 1.10.2 du règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délais

Description : selon les hypothèses indiquées à l'article 1.10.2 du règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : selon les hypothèses indiquées à l'article 1.10.2 du règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Environnemental

Description : selon les hypothèses indiquées à l'article 1.10.2 du règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10% Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R. 2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer les recours suivants - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet , un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier de rejet , un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : prestations d'analyse sécurité virale y compris sur produits OGM : Recherche de virus par RT-PCR

Description : Lot 2 : prestations d'analyse sécurité virale y compris sur produits OGM : Recherche de virus par RT-PCR

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85148000 Services d'analyses médicales

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconduit tacitement 3 fois pour une période de 12 mois sans excéder 48 mois. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction par l'EFS. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 01 mois avant l'échéance.

5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Les prestations se déroulent dans les locaux du Titulaire

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 483,688 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 715,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre monoattributaire à bons de commande. Lot 2 : prestations d'analyse sécurité virale y compris sur produits OGM : Recherche de virus par RT-PCR. L'accord-cadre est conclu pour chaque lot, avec un engagement maximum exprimé (article R.2162-4 2° du code de la commande publique) en valeur (euros), comme suit : Lot 2 avec montant maximum pour 48 mois de 715 000€ HT

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Selon les hypothèses décrites à l'article 1.10.2 du règlement de consultation

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 45

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/08/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le marché est financé sur fonds propres de l'EFS. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.2191-3 à R.2191-10 et aux articles R.2191-15 à R.2191-18 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10% Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.2191-11, R.2191-12, R.2191-14 et R.2191-19 du code de la commande publique. Les clauses financières sont disponibles au CCAP du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer les recours suivants - dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet , un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative ; - ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accord-cadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; - dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du courrier de rejet , un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 421-1 et R. 421-7 du Code de justice administrative

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang Centre Pays de la Loire

Numéro d'enregistrement : 42882285202256

Adresse postale : 50 avenue Marcel Dassault BP 40661

Ville : Tours cedex 3

Code postal : 37206

Subdivision pays (NUTS) : Indre-et-Loire (FRB04)

Pays : France

Point de contact : Service juridique

Adresse électronique : cpdl.marchespublics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 2 47 36 21 00

Adresse internet : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 174 500 058 00022

Ville : Orléans

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : +33 2 38 53 85 16

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3a487d04-41a6-4fbe-a411-1a2d86a020ae - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/07/2025 à 11:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2025